

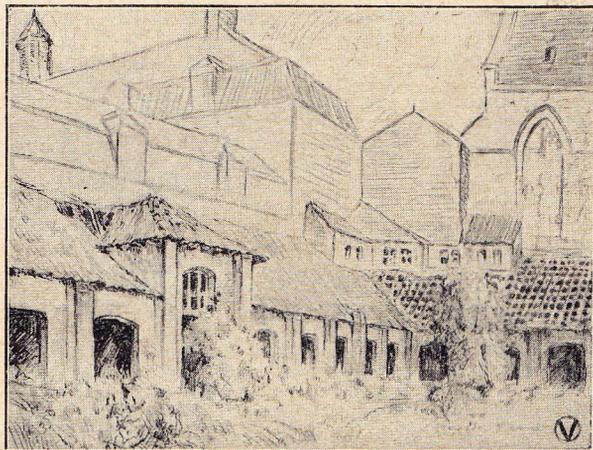
L'Abbaye de la Cambre

De toutes les abbayes qui jadis encerclaient la ville de Bruxelles — Rouge-Cloître, Groenendael, Val-Duchesse, Forest, Boetendael — il n'en reste plus qu'une seule, l'abbaye de la Cambre, délicieusement située dans la vallée du Maelbeek, près de la source même de cette rivière. Elle a échappé, comme par miracle, à la dévastation générale des monastères, qui, ici, plus peut-être que partout ailleurs, ont été victimes de l'indifférence des hommes ou bien même — disons-le — d'un vandalisme voulu. Elle se trouvait, jadis, en dehors de nos murs, tout entourée de verdure, à l'orée de la forêt de Soignes, dont elle marquait en quelque sorte l'entrée du côté de la ville. Aujourd'hui elle est comprise dans l'agglomération même et les maisons ne tarderont pas à l'entourer. Quel sort lui réserve-t-on? Sans doute, après la campagne menée — voilà plus de dix ans — pour la sauver de la destruction ou tout au moins pour lui épargner des mutilations qui auraient infailliblement détruit son cadre ancien, plus personne n'osera élever la voix pour requérir contre elle la condamnation de mort. On l'osera d'autant moins que la fondation récente de la *Ligue des Amis de la Cambre* a suscité au sein de la population bruxelloise un tel enthousiasme qu'en moins de trois semaines elle comptait plus de mille membres et que dans quelques jours elle en comptera le double. Il importe cependant de veiller, car si les bâtiments claustraux proprement dits sont dans un état de conservation relative, il n'en est pas de même de l'église et du cloître, littéralement menacés de ruine. C'est pour leur défense et leur restauration prompte et immédiate que tous les amis de l'histoire, de l'archéologie, de l'urbanisme, ont confondu leurs énergies dans une seule et même association de protection. En 1910 et 1911, au moment où la lutte était la plus âpre, parce qu'elle était décisive, les journaux firent vaillamment leur devoir. De chaleureux articles parurent sous la signature de Jean d'Ardenne et d'Auguste Vierset dans la *Gazette*, de M^{me} Vandervelde dans le *Peuple*, de Georges Verdavaine dans l'*Indépendance belge*, d'Arthur Cosyn dans le *Touring Club*, d'autres, non signés ou signés d'initiales, dans l'*Etoile belge*, le *National*, le *Soir*, ou dans des

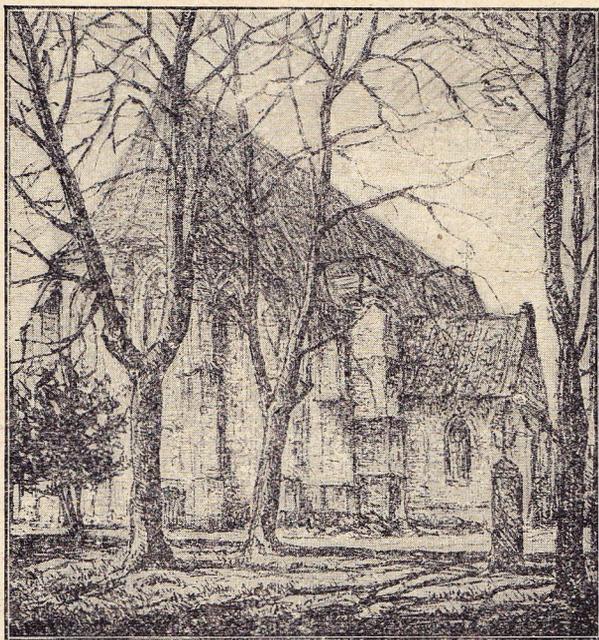
c'est pour aider à son entier succès que nous écrivons cet article, sous les auspices du Touring Club de Belgique, afin de mettre en relief, une fois de plus, toute la valeur historique, archéologique et esthétique de l'antique abbaye.

× × ×

Ce fut en l'an 1200 que l'abbaye de la Cambre fut fondée. Le XII^e siècle avait vu s'élever dans le Brabant toute une série de monastères nouveaux. Jusque-là la région centrale de la Bel-



Le cloître (début du XVII^e siècle),
d'après un dessin au crayon de R. Van de Sande.



Chœur et transept de l'église de la Cambre (fin XIV^e siècle),
d'après une lithographie de R. Van de Sande.

revues, parmi lesquelles nous nous plaisions à signaler, en première ligne, *Tekhné*, qui voulut bien accueillir et illustrer un article de combat que nous publiâmes en 1911. Aujourd'hui encore la presse entière appuie les efforts de la jeune Ligue et

gigue n'avait pas participé à la vie monastique, pas plus qu'elle ne s'était associée activement à l'efflorescence urbaine qui avait transformé en une pépinière de villes, dès le IX^e siècle, la vallée mosane et surtout le bassin de l'Escaut et de la Lys. Les grandes institutions monastiques de l'époque mérovingienne et carolingienne avaient été fondées, toutes, dans la partie wallonne du pays — Sainte-Gertrude à Nivelles, Sainte-Waudru à Mons, Saint-Hubert et Stavelot-Malmédy dans les Ardennes, Lobbes sur la Sambre — ou bien dans les riches plaines de Flandre et d'Artois, Saint-Pierre et Saint-Bavon à Gand, Saint-Bertin à Saint-Omer, Saint-Vaast à Arras. En Brabant, chose curieuse, aucune abbaye ne s'était formée, et il fallut attendre l'extrême fin du XI^e siècle, et surtout le XII^e, pour voir germer, au cœur de la Belgique, les premières institutions monacales.

C'est qu'à cette époque précisément un mouvement monastique impétueux secoua l'Europe. Deux grands saints apparaissent comme des fondateurs d'ordre : saint Norbert, qui crée l'ordre des Prémontrés et dont les disciples élèvent Grimberghen en 1127 et Parc en 1129, et saint Bernard, dont l'action fut plus éclatante encore. Il propagea avec ardeur la règle de Cîteaux, vint en personne, et à différentes reprises, dans le Brabant, où il choisit Villers comme centre de rayonnement de la propagande cistercienne.

La fondation de la Cambre se rattache à ce grand mouvement mystique du XII^e siècle. Elle en fut même une dernière et glorieuse efflorescence.

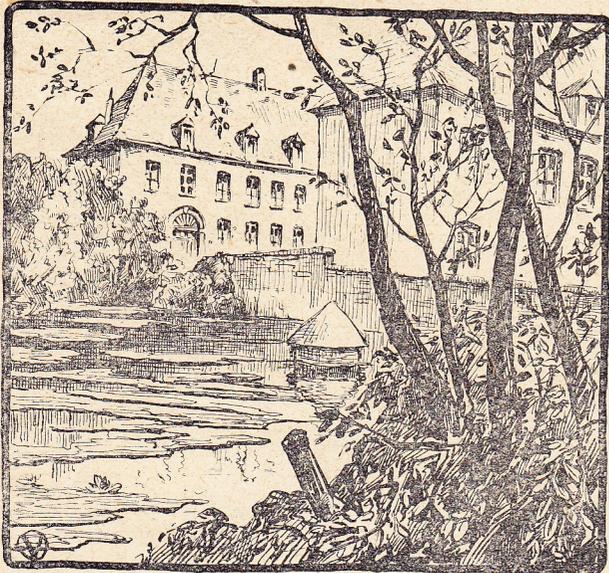
A la fin de cette époque vivait à Bruxelles une femme qui se nommait Gisèle. Eprise d'idéal, elle conçut le projet de fonder aux portes de Bruxelles un monastère de femmes qui chercheraient dans la prière et suivant les prescriptions de saint Bernard le moyen d'assurer leur salut éternel. Son zèle, hélas! se heurta à l'opposition systématique des chanoines de Sainte-Gudule. Gisèle, alors, s'en alla frapper à la porte de Villers et implorer la protection des moines. Villers était encore, à ce moment, dans toute sa ferveur première et dans son enclos vivaient dans le mysticisme et dans l'exaltation religieuse des moines que les générations subséquentes ne tardèrent pas à reconnaître comme des saints, Abond de Huy, Arnulf de Bruxelles, célèbres dans les annales du monastère pour leurs macérations et leur ascétisme.

Précisément au moment où Gisèle arriva à Villers, un moine, Godefroid le Sacristain, venait d'y mourir. A sa mort, des religieux et des religieuses étaient entrés en extase, avaient eu des visions, si bien qu'aucun doute ne paraissait possible sur la sainteté du défunt. Son vêtement de chœur passait pour une relique. Le portier du monastère en recouvre Gisèle. Munie de ce précieux talisman, l'ardente néophyte vaincra désormais tous les obstacles. Revenue à Bruxelles, elle se préoccupe aussitôt du choix d'un emplacement pour y bâtir sa retraite. La règle de Citeaux ordonnait de se fixer loin des hommes, dans la solitude des bois, dans quelque clairière, près d'une source jaillissante ou le long d'une rivière. Gisèle erra dans la vallée sauvage du Maelbeek, dont les coteaux abrupts étaient couronnés de forêts, mais au fond de laquelle coulait une eau claire et abondante. Elle laissa tomber son choix sur un emplacement magnifique, près d'un petit étang qui existe encore et qui renferme la source même du Maelbeek. Elle s'empresse d'y élever, en 1200, un petit oratoire, en compagnie de quelques femmes qui s'étaient attachées à ses pas, assistée aussi dans son entreprise par quelques religieux que Villers lui avait envoyés pour l'instruire dans la règle et l'aider de leurs conseils. La Cambre était fondée.

Le duc de Brabant, Henri 1^{er}, s'intéressa vivement à la nouvelle fondation. Pendant que l'évêque de Cambrai distribue des avantages spirituels, lui-même s'empresse d'assurer leur subsistance matérielle. En 1201, il fait don aux religieuses du terrain même sur lequel s'élevait leur monastère, il y ajoute trois mances de terre et de bois, une dime, un peu plus tard des terres encore, et en 1210, il met le comble à tant de largesses en cédant les étangs mêmes d'Ixelles, ainsi que le moulin qu'il y avait fait construire.

Le domaine de la jeune communauté se formait, s'arrondissait. Des générosités nouvelles et répétées de la part des grandes familles nobles du Brabant, de la part aussi des riches bourgeois de Bruxelles, l'accrurent sans cesse. Je remplirais un volume si je devais énumérer dans le détail les innombrables donations en terres, en prairies, en bois, qui furent faites à la Cambre. Je me contenterai de dire qu'au moment de sa suppression, elle était une des abbayes les plus riches du Brabant, la cinquième en richesse, si je ne me trompe. Son enclos seul avait une contenance de 93 hectares. Tous ces biens étaient disséminés à travers le Brabant; ils furent magnifiquement décrits et rehaussés de superbes dessins dans un livre terrier entrepris, en 1711, sur l'ordre de l'abbesse Ernestine de Gand-Vilain et qui est visible, aujourd'hui, à la Bibliothèque royale.

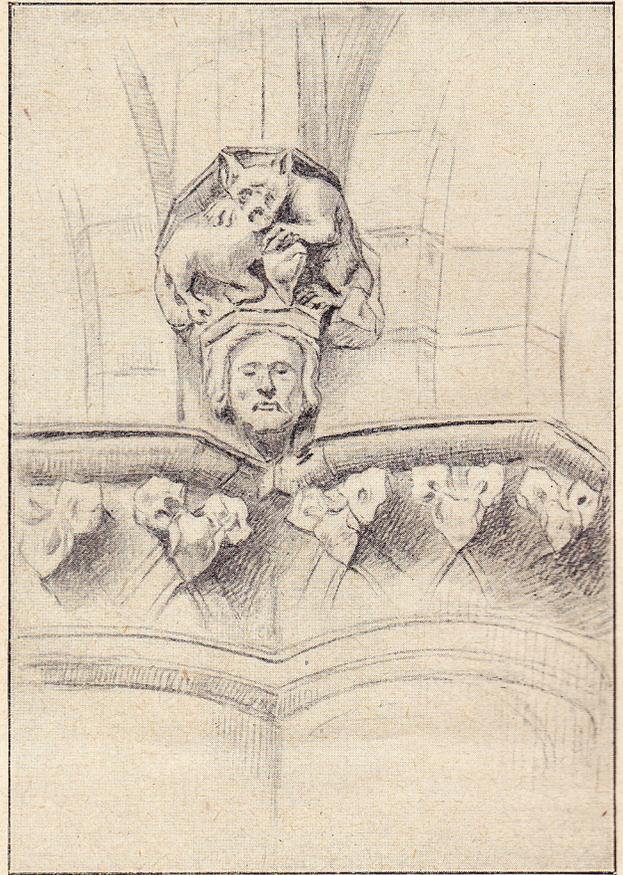
Une institution religieuse, pour croître rapidement, attirer les pèlerins et avec eux les offrandes, avait besoin de saints. La Cambre ne tarda pas à avoir les siens. La bienheureuse Alice



Etang renfermant la source du Maelbeek.
Dessin de R. Van de Sande.

de Schaerbeek y vint mourir en odeur de sainteté, mais l'arrivée de l'évêque de Lausanne, Boniface, fut un événement sensationnel qui eut sur les destinées de la jeune communauté de la Cambre une influence décisive. Boniface était un enfant de Bruxelles; il était né au Cantersteen, fils d'un orfèvre. Il s'en alla étudier à l'Université de Paris, devint évêque de Lausanne, mais il fut obligé d'abandonner son siège épiscopal à la suite

de troubles intérieurs. Il revint alors dans sa ville natale et se retira à l'abbaye de la Cambre, où il vécut pendant dix-huit années et y mourut, en 1260, vénéré comme un saint. Il guérissait, disait-on, de la fièvre et du typhus, et sur l'emplacement où s'était élevée sa cellule on construisit une petite chapelle qui fut plusieurs fois refaite au cours des siècles et même déplacée



Chapiteaux et cul-de-lampe du bras droit du transept de la chapelle de la Cambre.
Dessin de R. Van de Sande.

à l'intérieur des jardins. On pouvait voir encore dans ces toutes dernières années, avenue Duray, le petit oratoire Louis XVI que l'abbesse Snoy avait fait élever et qu'un particulier enleva, pendant la guerre, dans l'idée, nous en sommes certain, de la restituer à la vieille abbaye et de la réédifier généreusement dans l'enclos même de la Cambre.

Après la période glorieuse arriva la période des épreuves. Pendant les troubles du XVI^e siècle, les religieuses durent abandonner leur retraite et se réfugier à l'intérieur de la ville. Leur monastère fut incendié par les Espagnols, qui voulurent empêcher les gueux de s'y fortifier.

En 1599, les cisterciennes rentrèrent dans le couvent dévasté. Philippe II, Albert et Isabelle les aidèrent dans leur œuvre de réparation, mais au XVII^e siècle, période troublée par une série de guerres interminables et désastreuses, elles furent obligées, à quatre reprises, de s'enfuir de leur monastère.

Enfin, après tant de tribulations, le calme revint. Le XVIII^e siècle fut une période de paix, pendant laquelle les abbesses s'appliquèrent à reconstruire l'abbaye dans le style français en honneur à cette époque.

Cette rénovation architecturale ne fut, toutefois, pour la vieille abbaye qu'un dernier et éclatant rayon de crépuscule. A peine Séraphine Snoy avait-elle vu se réaliser ses plans de construction que la Révolution française vint signifier aux communautés religieuses leur acte de dissolution. Les cisterciennes de la Cambre se retirèrent dans leur famille, emportant ce qu'elles avaient de plus précieux, notamment la châsse avec les reliques de saint Boniface, qu'elles cachèrent chez Delhaye, l'hôte de la Maison Blanche, à Ixelles. Elles emportèrent aussi le calice de saint Boniface, aujourd'hui perdu, des reliquaires, et une somme de 14,000 florins, qu'elles se partagèrent. Le 20 octobre 1796, par décret de la République, la Cambre fut supprimée et

ses biens vendus comme biens nationaux. Un carrossier célèbre de Bruxelles, Jean Simons, acheta les bâtiments claustraux, ainsi que les étangs.

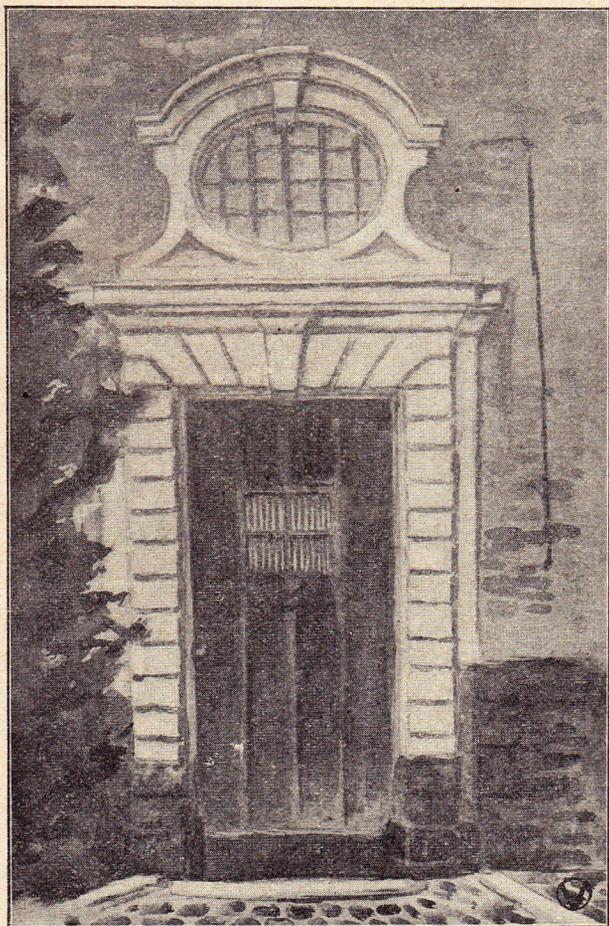
L'enclos très vaste de l'abbaye fut divisé et on y établit deux fermes, qui disparurent en 1810, après que le gouvernement eut racheté l'ancien domaine abbatial pour y installer un dépôt de mendicité, transformé, en 1825, en colonie agricole.

La colonie ne subsista pas longtemps, et on en revint au dépôt de mendicité. En 1870, les reclus furent dirigés sur Bruges, sur Merxplas et sur Ruysselede, et les bâtiments convertis en Ecole militaire et en Institut cartographique. L'Ecole s'en alla en 1908. L'Institut resta et s'y trouve encore. Pendant l'occupation, les Allemands s'installèrent dans la vieille abbaye et aujourd'hui elle est occupée par l'Institut cartographique, commandé par le colonel Seligmann, par une brigade mobile de gendarmes sous les ordres du commandant Bourguignon, par le Musée de la Guerre, dirigé par le général-major baron de Jamblinne de Meux, et par le presbytère, habité par M. l'abbé Carton de Wiart, curé de Saint-Philippe de Néri.

× × ×

De grands souvenirs s'attachent au monastère disparu. Déjà nous avons signalé deux noms : saint Boniface, qui fut mêlé aux luttes qui mirent aux prises, au XIII^e siècle, la papauté et l'Empire; Alice de Schaerbeek, une mystique, contemporaine de Boniface, que la légende populaire a grandie et entourée d'une auréole de sainteté.

Dans la liste des abesses et des religieuses nous relevons les noms les plus éminents de l'armorial belge. Mainte fille noble, fuyant le monde, prit le voile à la Cambre. Parmi les abesses

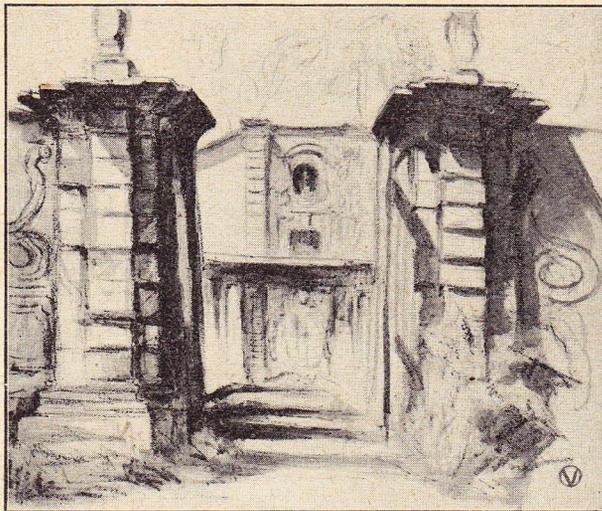


Porte dans la cour d'honneur (vers 1760),
d'après une aquarelle de R. Van de Sande.

figurent Marie de Ligne, Catherine de Grimberghe, Madeleine d'Iltre, Elisabeth de Berghes, Françoise d'Alsace-Boussu, Ernestine de Gand-Vilain, Isabelle de Grobbendonck, Louise D'liano y Velasco; la dernière abesse s'appelait Séraphine Snoy. Parmi les simples religieuses des noms illustres, Hélène d'Auxy, Anne et Madeleine de Lalaing, Marie d'Egmont, Marguerite de Hernes,

Madeleine d'Hoogstraeten, Cécile et Marie Van der Noot, Adrienne de Busleyden, Eléonore de Thiennes, Régine de Beaufort et d'autres noms encore.

Nos souverains et nos gouverneurs généraux ne cessèrent de s'intéresser à la Cambre. Ils y vinrent même souvent et se plurent à orner son église de dons magnifiques. Charles-Quint offrit une



Entrée des jardins étagés de style Louis XIV (vers 1720),
d'après une aquarelle de R. Van de Sande.

verrière à ses armes. Tous les ans, à Pâques, Marguerite de Parme vint faire ses dévotions à la tombe de saint Boniface, accompagnée d'une suite nombreuse qui se prosternait, les bras étendus, devant la vénérable sépulture. Après la décapitation du comte d'Egmont, son infortunée veuve, Sabine de Bavière, se retira à la Cambre avec ses onze enfants, plongée dans la douleur et dans la pauvreté. Ce fut là qu'un matin le bourreau de son mari, le duc d'Albe, se présenta pour la voir, entrevue émouvante dont les témoins oculaires nous ont gardé le souvenir.

Après les années de deuil, de sang et de larmes qui, pendant plus de quarante ans, avaient désolé les Pays-Bas, la paix revint avec les archiducs Albert et Isabelle, dont les figures se détachent en contours sympathiques sur le fond de notre histoire. Ils pensèrent de leurs mains royales les blessures que la Cambre avait reçues pendant la période troublée des guerres de religion, aidant à relever l'église et à reconstruire le cloître, ornant de vitraux les fenêtres du chœur, accordant des subsides, permettant de couper dans la forêt de Soignes les bois nécessaires à la charpente des toitures. L'Infante, qui aimait à visiter les couvents, vint souvent, sans doute, goûter sous les magnifiques ombrages de la Cambre la joie du repos et le charme de la solitude.

Mais voici que des souvenirs plus rapprochés de nous surgissent. De l'Ecole militaire, fondée à la Cambre en 1872, sont sortis nos officiers les plus distingués. Nous nous souviendrons toujours, non sans émotion, que les hommes qui ont conduit notre armée à la victoire se sont formés à l'école de la Cambre. Je n'ose citer des noms de crainte d'en oublier un seul, mais je voudrais citer cependant celui d'un héros que nous vénérons tous et qui commanda l'Ecole, le général Leman. Ne nous contentons pas d'élever des tombeaux en l'honneur de nos morts glorieux, sachons respecter aussi le cadre dans lequel s'est déroulée une partie de leur existence.

× × ×

L'abbaye de la Cambre n'a pas que des titres historiques. Elle s'impose à nous par son intérêt archéologique.

Des bâtiments primitifs, faits de terre, de bois et de chaume, comme le voulait d'ailleurs la règle cistercienne, il ne reste rien évidemment. Le temps a emporté depuis des siècles ces frêles constructions. La partie la plus ancienne date de la fin du XIV^e siècle. C'est l'église, de style ogival, un intéressant exemple d'architecture brabançonne. Elle est longue de soixante mètres environ et large de douze, décrivant une croix latine parfaite. A l'intersection du chœur et du transept s'élevait jadis un élégant clocheton que nous apercevons sur les gravures anciennes. Le gâble de la façade avait ses rampants décorés de feuilles de chou frisé et terminés par un gros fleuron; dans le mur même, trois niches trilobées où s'attristent des statues de

saints mutilées. On reconnaît tout de suite, en haut, la Vierge, la protectrice suprême de cette *Camera Beate Virginis*, mais quoique mutilées, ces statues ne laissent pas d'intéresser. Elles révèlent par leurs plis ondoyants et la disposition de leurs draperies, des spécimens de notre statuaire de la fin du XIV^e siècle ou du début du XV^e, précisément cette curieuse époque de transition pendant laquelle notre sculpture se dégage de l'influence française et acquiert une individualité propre. La verrière qui éclairait si grandement la façade n'appartient pas à la construction primitive. Un architecte de 1400 ne l'aurait pas conçue dans des proportions aussi vastes. Elle remplace une première baie qui devait être plus étroite, celle-là même que Charles-Quint orna de ses armoiries. Elle date de 1609, comme l'indique du reste le millésime inscrit dans le creux de l'arc brisé. Devant l'entrée, un portail Louis XIV, du plus gracieux effet, avec colonnes, chapiteaux corinthiens, niches et fronton brisé, nécessaire, on s'en aperçoit immédiatement, pour relier harmoniquement entre elles les constructions du XVIII^e siècle qui entourent la cour d'honneur. L'intérieur de l'oratoire est lamentable à voir. La chute d'une voûte de parade, établie au XVIII^e siècle, a mis à découvert les poutres maîtresses en chêne qui soutenaient jadis un plafond en bois, ces poutres mêmes qu'on s'en alla couper dans la forêt de Soignes avec l'autorisation des archiducs. On y voit encore la trace d'une polychromie, comme on remarque sur la partie supérieure des murs qui les soutiennent, des restes de fresques qu'une main peu habile y traça en contours simples, probablement à l'époque de la restauration de l'église au début du XVII^e siècle. Ailleurs, on voit l'appareil même des murs, composé de grès lédiens et aussi de blocs ferrugineux trouvés dans une carrière voisine, aujourd'hui épuisée, mais dont un filon est encore visible dans les terrains de l'avenue Duray. C'est dans l'abside de forme pentagone, à droite, que s'élevait jadis le tombeau de saint Boniface et dans le pavement, lamentablement brisé, gisent encore deux immenses pierres tombales. Les bras du transept ont des voûtes qui paraissent anciennes, quoique refaites à une époque donnée, peut-être au XVI^e siècle. Le bras gauche fait partie intégrante de l'église, le bras droit en a été détaché et converti en sacristie, mais dans l'un et dans l'autre bras on rencontre dans les angles des culs-de-lampe vraiment curieux. Ils représentent les docteurs de l'église ou de simples mascarons appuyés sur des sujets allégoriques. Comme clefs de voûte, à gauche, des armoiries d'abbesse finement ciselées, ajoutées très probablement au XVII^e siècle, et à droite, un saint Bernard beaucoup plus ancien. Les chapiteaux des colonnes sont ornés d'une couronne de feuillage en très grand relief, comme nous n'en avons trouvé que là. Dater avec précision ces morceaux de sculpture nous serait pour le moment difficile, mais il semble bien qu'on peut les faire remonter, du moins certains d'entre eux, au XIV^e-XV^e siècle.

Quel était l'aspect du monastère avant les destructions du XVI^e siècle? Nous ne le savons. Le premier document détaillé qui nous soit parvenu date du XVIII^e siècle. Il se trouve dans

mais séparée de la clôture par un petit espace, la maison réservée aux sœurs converses. Ce cloître date de la restauration sous les archiducs. Il était encore debout avant la guerre; depuis on en a malencontreusement démoli une bonne partie, sans doute dans l'espoir de le faire disparaître, car il a des ennemis, le pauvre cloître. Sacrifié dans un premier projet, il ne fut main-



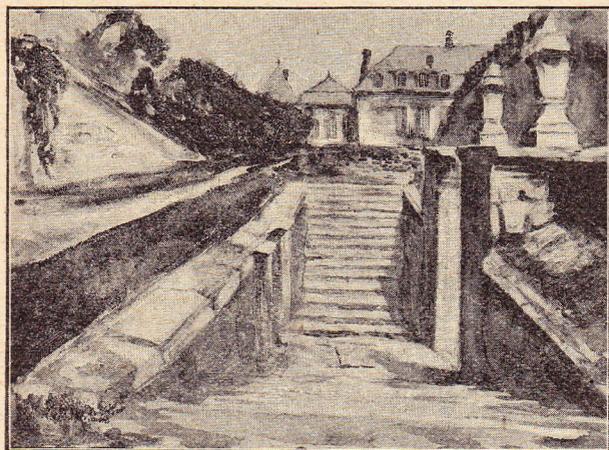
Le grand escalier et la terrasse des jardins étagés (vers 1720), d'après une aquarelle de R. Van de Sande.

tenu qu'à la suite de démarches pressantes. Aussi, c'est de lui, tout autant que de l'église, que devra s'occuper la Ligue. Sa reconstruction s'impose, car, sans cloître, une abbaye ne se conçoit pas, pas plus qu'on ne conçoit une maison sans porte ni fenêtre. Il sera d'ailleurs d'un attrait plein de charme. Sous ses arcades, on encastlera de vieilles pierres armoriées; dans le préau on rétablira le jardin, tel que Sanderus nous le laisse voir, avec ses pelouses carrées et ses ifs taillés; aux murs des glycines et des roses...

L'entrée de l'abbaye fut complètement modifiée par la dernière abbesse, Séraphine de Snoy, vers le milieu du XVIII^e siècle. C'était l'époque où toutes les abbayes de Belgique étaient prises d'une fièvre de modernisation. Elles étaient riches, et pour empêcher le gouvernement de les taxer trop haut, elles n'hésitèrent pas à employer leurs trésors à des travaux d'embellissement et à affronter les dépenses les plus considérables. Villers donnait le ton. Les autres suivirent. Déjà, vers 1720, l'abbesse Louise Deliano y Velasco avait donné le signal en faisant reconstruire les jardins étagés dans un superbe style Louis XIV. Séraphine Snoy, abbesse de 1757 à 1794, continua dans la voie indiquée. Elle abaissa le bâtiment d'entrée et le flanqua à droite et à gauche de constructions peu élevées, disposées en hémicycle. Elle construisit une cour d'honneur, dans le style Louis XV, d'un goût parfait. Au fond, elle éleva le palais abbatial, en 1760, comme on peut le lire dans le fer forgé du tympan de la porte. Elle rajouta le bâtiment avec arcades, situé à droite, édifié en 1728 par Louise Deliano y Velasco pour servir de brasserie. A gauche, elle modernisa de même et éleva de part et d'autre des portes identiques, au-dessus desquelles elle plaça, d'un côté, les armoiries de l'abbesse Deliano, de l'autre un blason avec de simples initiales, sans doute par discrétion, car elle venait de placer ses armoiries sur la porte d'entrée et sur le palais abbatial, et comme elle n'était pas au bout de ses travaux, elle aurait certainement l'occasion de les répéter ailleurs, et de fait, elle encastra son écusson dans une des dépendances de l'abbaye et aussi dans le fronton de la petite chapelle Saint-Boniface qu'elle transforma, en 1781, dans le style Louis XVI.

× × ×

Le problème de la conservation et de la restauration de la Cambre n'est pas seulement d'intérêt historique et archéologique. Il présente aussi, et qu'on ne l'oublie pas, un intérêt d'esthétique urbaine. Ceux-là mêmes qui resteraient sourds à la voix touchante des souvenirs, qui se sentiraient insensibles devant ces vieilles pierres dans lesquelles est gravée une partie de notre histoire, ne pourraient nier que le site de la Cambre est admirable entre tous, qu'il constitue un prolongement naturel, un complément indispensable de ces magnifiques étangs d'Ixelles que tout le monde admire. Il est regrettable que dans la précipitation des arrangements nécessités par l'exposition de 1910, on ait entouré l'enclos abbatial d'une lourde balustrade Louis XIV, méconnaissant ainsi sa liaison intime avec les étangs d'Ixelles et le bois de la Cambre. Peut-être eût-il été souhaitable de ménager une transition heureuse entre ces différentes parties



Escalier conduisant à la grande terrasse des jardins étagés (vers 1720), d'après une aquarelle de R. Van de Sande.

Sanderus, réédité en 1726, et nous montre jusque dans les moindres détails la situation des bâtiments conventionnels et des jardins. On y voit notamment le cloître, placé au sud de l'église, comme l'exigeait la règle de Cîteaux; puis, tout autour, toujours dans l'ordre consacré par la règle, les locaux qui constituaient la clôture, à l'est la salle du chapitre, au sud le réfectoire, à l'ouest,

qui ont formé pendant des siècles un seul et même domaine, mais tel qu'il est, le site est superbe et les jardins étagés Louis XIV sont, pensons-nous, un dernier exemple de ces somptueux jardins que les abbayes construisirent au XVII^e et au XVIII^e siècle.

× × ×

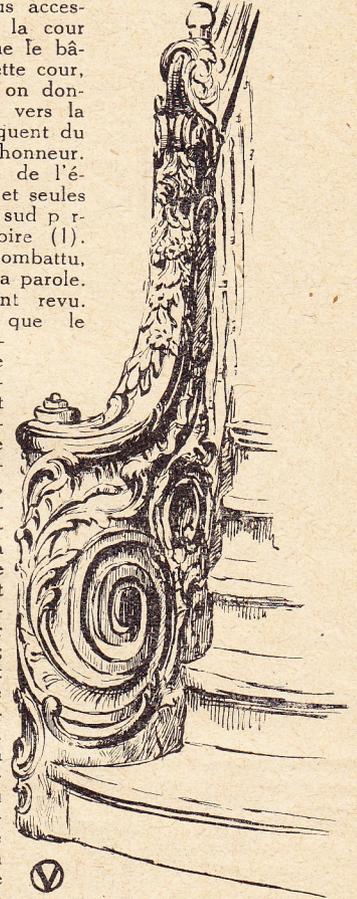
Après le départ de l'Ecole militaire, en 1908, le problème de la Cambre se posa à l'attention des archéologues et des esthètes. Les projets les plus opposés furent agités. J'ai presque honte de rapporter l'avis de ceux qui estimaient qu'il fallait détruire de fond en comble ce qu'ils appelaient un ramassis sans nom de constructions vétustes et branlantes, qu'il fallait remblayer ce trou humide et malsain, y élever des maisons de rapport. D'autres, je m'empresse de le dire, étaient moins catégoriques et moins cruels, mais d'une façon générale, les démolitions projetées ou les transformations préconisées devaient infailliblement briser le cadre ancien et enlever toute signification aux constructions maintenues. Le 10 août 1909, une loi décida l'érection de l'église abbatiale en église paroissiale de Saint-Philippe de Néri, mais loin de résoudre le problème, elle le compliqua plutôt. Tant de ministères, tant de bureaux étaient mêlés à cette question de la Cambre, qu'il parut même, à un certain moment, qu'on n'arriverait jamais à une entente. On perdait de vue qu'il s'agissait, non d'une question intéressant tel ou tel ministère, telle ou telle administration particulière, tel ou tel service, mais une question d'intérêt général. L'enjeu de toutes ces discussions embrouillées était l'existence même d'un monument national.

Entre temps, cependant, on veillait. En 1911, surtout, on mena une campagne active contre un projet officiellement adopté et qui était de nature à défigurer la Cambre (1). Les journaux, la Société royale d'Archéologie, le Comité d'Etudes du Vieux-Bruxelles, la Société centrale d'Architecture appuyèrent cette opposition et on aboutit bientôt à des résultats heureux.

L'enclos de la Cambre est divisé en deux parties par une ligne qui le traverse obliquement, de part en part, dans le sens de la longueur. Une de ces parties, la plus petite, — deux hectares environ, — est située sur le territoire d'Ixelles. Elle est parallèle à l'avenue Duray. L'autre partie, beaucoup plus étendue, appartient au territoire de Bruxelles. Elle comprend notamment la cour de l'ancienne Ecole d'application et les jardins étagés dont la terrasse supérieure effleure l'avenue De Mot. Or, le projet stipulait que tous les bâtiments existants sur la parcelle appartenant à Ixelles, y compris le cloître, seraient démolis. Seule l'église abbatiale serait maintenue. On y ajouterait même une tour et l'église deviendrait l'église paroissiale de Saint-Philippe de Néri. Le petit étang, communément appelé la « mare aux canards », serait agrandi, mais il perdrait sa forme rectangulaire et serait rendu ovale. Le terrain environnant serait transformé en square, laissé à la libre disposition du public. Comme voies d'accès à l'église, il y aurait, du côté des étangs, une voie nouvelle de 20 mètres de largeur, en pente de 0^m02 environ par mètre, conduisant à l'entrée latérale nord du temple; de l'autre côté, c'est-à-dire du côté opposé, on construirait, à peu près dans l'axe de l'avenue de la Folle Chanson, un escalier par où on

complètement à la jouissance publique. Les bâtiments entourant la cour d'honneur seraient conservés, ainsi qu'un édifice, fort long, qui limitait, à l'est, la cour de l'ancienne Ecole d'application. Au bout de cet édifice, on construirait un nouveau manège, de manière à mieux séparer encore la partie laissée au public, vers Ixelles, de la partie réservée, comprise dans le territoire de Bruxelles. La grande entrée de l'abbaye ne serait pas non plus accessible au public, de même la cour d'honneur. Toutefois, comme le bâtiment situé, à gauche de cette cour, devait servir de presbytère, on donnerait à celui-ci une sortie vers la place de l'église, par conséquent du côté opposé à la cour d'honneur. Quant à l'entrée principale de l'église, elle serait condamnée et seules les entrées latérales nord et sud y permettraient l'accès de l'oratoire (1).

Ce projet fut vivement combattu, tant par la plume que par la parole. Il fut bientôt complètement revu. Tout d'abord on obtint que le manège, qu'on devait édifier au fond de l'enclos, ne le serait pas, que l'église serait maintenue dans son état traditionnel, sans être défigurée par l'ajoute d'une tour, que la mare aux canards conserverait, elle aussi, sa forme ancienne rectangulaire; ensuite que la construction longue, sise à l'est de la cour de l'ancienne Ecole d'application et d'un intérêt archéologique restreint, serait démolie, afin d'unifier complètement les jardins; enfin, et ceci était un point capital, que le cloître, cette partie essentielle de tout monastère, ne disparaîtrait pas. Quant aux jardins étagés, on continua à discuter pour savoir s'ils resteraient privés ou s'ils seraient rendus accessibles au public. La petite chapelle, consacrée jadis en l'honneur de saint Boniface et sise à gauche de l'avenue Duray, quand on s'achemine vers le Bois, serait démolie, pierre par pierre et reconstruite dans l'enclos même de la Cambre.



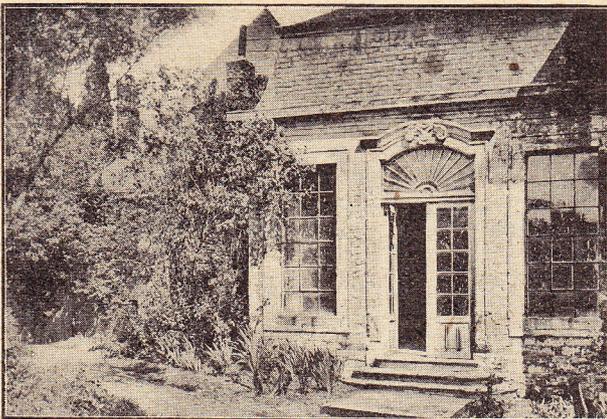
Départ d'escalier de la seconde moitié du XVIII^e siècle.
Dessin de R. Van de Sande.

Telles étaient les décisions prises quand la grande guerre éclata. La pauvre abbaye fut occupée par une troupe ennemie et pendant plus de quatre années, sans protection, sans défense, elle se dégradait à vue d'œil. Son église et son cloître surtout étaient lamentables à voir. L'eau passait à travers la toiture trouée comme un tamis, et comme on avait besoin de bois pour faire du feu, on arracha brutalement la charpente du cloître. Aujourd'hui rien n'est fait et rien encore ne semble irrévocablement décidé. Si l'on ne vole tout de suite au secours de l'église et du cloître, ces parties, les plus anciennes, les plus vénérables, seront irrémédiablement perdues. C'est vers elles que notre attention doit se tourner tout d'abord, car il importe de courir au plus pressé et de sauver ce qui est en détresse. On discutera ensuite les questions moins urgentes, et si toutes les administrations intéressées placent bien haut au-dessus de leurs intérêts particuliers l'intérêt général, les obstacles crouleront et la Cambre ressuscitera glorieuse.

× × ×

La belle civilisation qui s'est épanouie en Belgique a parsemé son sol de monuments splendides. La vie politique y a créé de superbes hôtels de ville, la vie économique des halles magnifiques, la vie religieuse des églises grandioses et des monastères remarquables. Les guerres nombreuses qui ont dévasté notre territoire ont anéanti bien des trésors; la guerre récente a ravagé mainte ville : Dinant, Visé, Louvain; Dixmude, Nieupoort, Ypres ne sont que plus que des ruines. Est-il étonnant qu'après tant

(1) Voir les plans reproduits dans *Tekhné*, numéro du 28 décembre 1911.



Pavillon Louis XV dans les jardins étagés.

descendrait dans l'enclos. La partie située sur le territoire de Bruxelles continuerait à être affectée, comme par le passé, à l'usage de l'Institut cartographique militaire. Elle échapperait

(1) Ce fut M. Demeuldre-Coché, alors conseiller communal à Ixelles, qui attira, le tout premier, notre attention sur ce projet, discuté en séance du Conseil communal le 28 septembre 1911.

de désastres et de sauvages destructions, nous nous attachions plus passionnément que jamais à ce qui a échappé, souvent comme par miracle, à la dévastation générale?

L'évolution de Bruxelles Capitale a nécessité le sacrifice de mainte construction. Plusieurs églises ont été démolies, des quartiers entiers ont disparu sous la pioche des démolisseurs, tous nos couvents, tous, absolument tous, ont été volontairement anéantis. Il reste une vieille demeure monacale, jadis située en pleine campagne, au milieu des bois, aujourd'hui encerclée de maisons. Elle est la seule survivante d'une série d'abbayes dont le moyen âge entoura la ville de Bruxelles.

Ses amis, constitués en *Ligue*, veilleront sur elle comme sur un précieux héritage. Les pouvoirs publics les encouragent et

Les Wielingen

Depuis que le projet de traité hollando-belge a échoué près du but, grâce à l'opposition victorieuse de l'opinion nationale, il est beaucoup question des Wielingen.

C'est le différend des Wielingen qui, comme on le sait, a provoqué la rupture des négociations.

Que sont donc les Wielingen? Une des trois passes qui mettent l'Escaut occidental en communication avec la mer du Nord. C'est la voie d'accès la plus importante et la plus fréquentée. Elle longe la côte de la Flandre dite zélandaise, puis la côte belge jusqu'au large de Blankenberghe. Les autres passes sont : l'Oostgat, qui longe l'île de Walcheren et est accessible aux navires de grand tonnage à destination des ports du nord, et le Deurloo, au sud de cette dernière.

La passe des Wielingen, commençant à quelque quatre milles à l'est du Zwyn, point d'aboutissement de la frontière terrestre hollando-belge, se trouve à cet endroit, et jusqu'au moment où elle arrive au large de Zeebrugge, tout entière comprise dans la mer territoriale belge. Sa distance de la côte ne dépasse à aucun endroit trois milles, limite des eaux territoriales. Ce qui n'empêche pas le gouvernement de la reine Wilhelmine de revendiquer la souveraineté de cette passe dans toute son étendue.

Cette revendication a pour but évident d'embouteiller le port de Zeebrugge — comme le maintien de la suprématie hollandaise sur l'Escaut n'a d'autre signification que la volonté de nos voisins du nord de priver le port d'Anvers de toute sortie libre vers la haute mer. Si le point de vue hollandais devait triompher, la Belgique se verrait privée d'une nouvelle partie de son domaine maritime normal au moment même où l'issue victorieuse de la guerre européenne lui avait fait entrevoir la fin de l'emprise hollandaise sur l'embouchure de sa grande artère commerciale. On comprend que les négociateurs belges de la revision des traités de 1839, après avoir renoncé, par étapes successives, à presque tout leur programme initial, n'aient pas cru devoir consacrer, par une signature engageant l'avenir, la victoire de la diplomatie hollandaise.

Quelle est la thèse hollandaise?

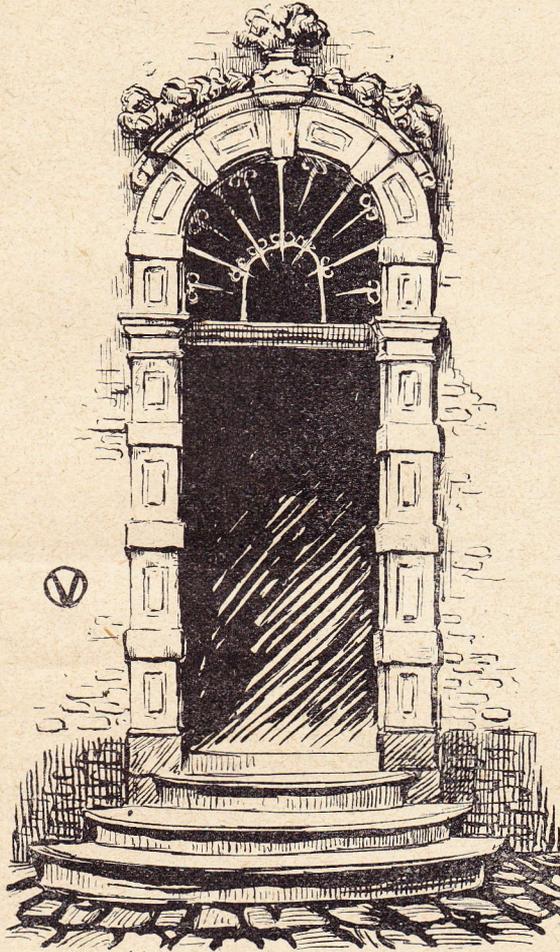
La passe de Wielingen doit être considérée comme une embouchure de fleuve, et ferait donc partie intégrante de l'Escaut. Il n'est pas possible, dans ces quelques lignes d'un court article, de passer en revue tous les arguments d'ordre historique et juridique mis en avant par les Hollandais pour étayer leur prétention. Nous renvoyons le lecteur que le développement de ceux-ci intéresserait à l'étude décisive que MM. Charles De Visscher et François-L. Ganshof ont fait paraître dans la *Revue de Droit international et de Législation comparée* (1). Nous ne pouvons qu'emprunter leurs conclusions, qui n'ont pu être infirmées par les publicistes hollandais.

Au point de vue historique :

La première erreur hollandaise est de confondre la question des droits de souveraineté dans les Wielingen avec les droits de souveraineté dans l'Escaut occidental.

La deuxième erreur est d'invoquer, à l'appui de prétentions dérogeant aux règles du droit international, des textes unilatéraux.

La troisième erreur, l'erreur capitale, est de donner, quand il s'agissait des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, au terme Wielingen la signification qu'il a aujourd'hui, alors qu'à ces époques, il s'est appliqué à des régions très différentes; très souvent, le plus souvent même, d'après les indications que



Porte du XVII^e siècle.
Dessin de R. Van de Sande.

les soutiennent. Ils réussiront. Grâce à l'appui éclairé des hautes personnalités qui président aux destinées de l'Etat, de la province, de la ville de Bruxelles et de la commune d'Ixelles, grâce au zèle vigilant de tous les ligueurs, qui forment autour du monastère une garde d'honneur et une milice de défense, l'abbaye de la Cambre, illustre par ses saints, émouvante par ses souvenirs, belle par son architecture, grandiose par son site, retrouvera sa splendeur d'autrefois. En la restaurant, on restituera au pays une de ses gloires et à la Capitale un fleuron d'incomparable beauté.

G. D. M.

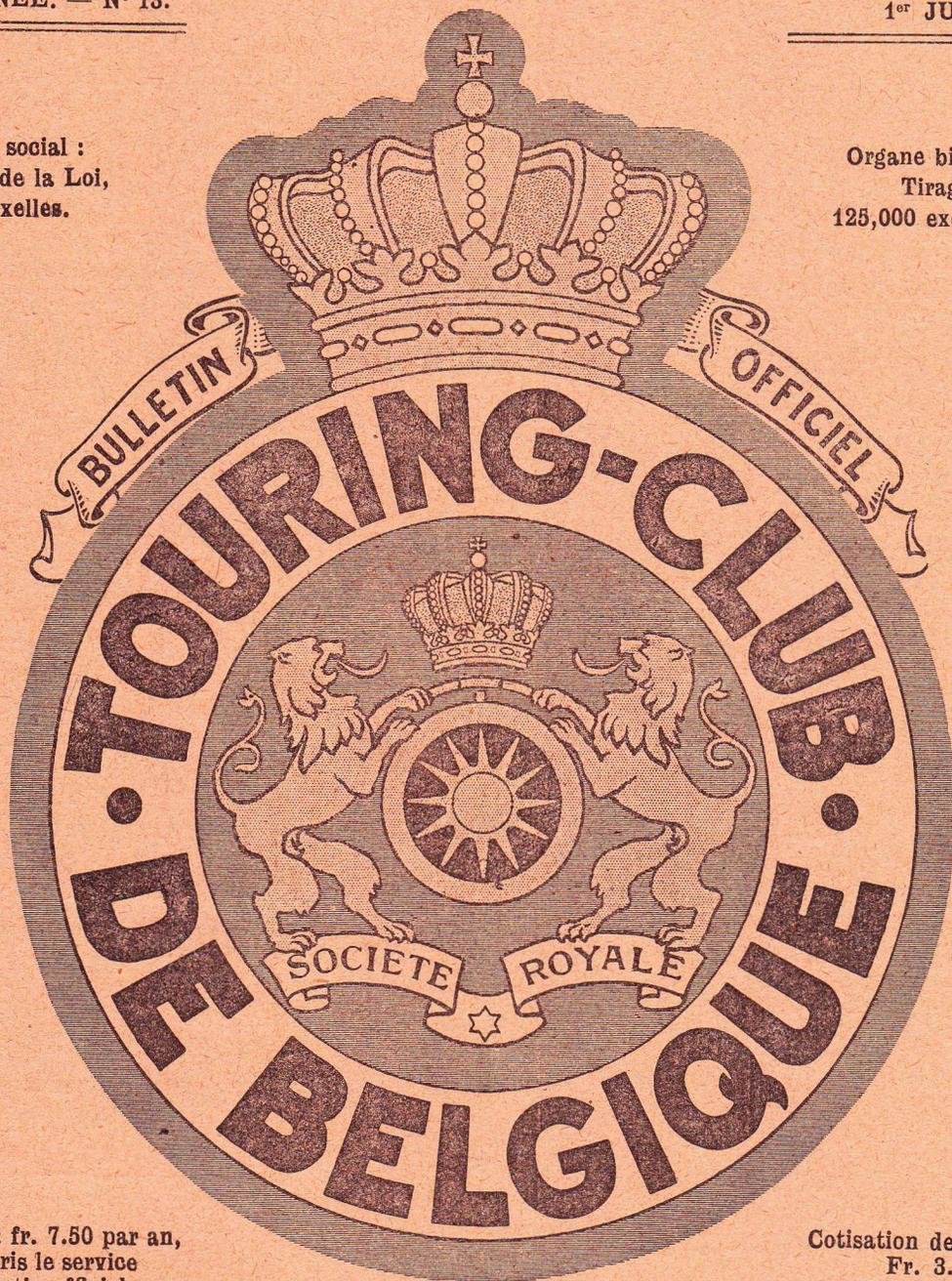
L'ANNUAIRE DU TOURING CLUB.

L'ouvrage le plus nécessaire aux touristes. Que ce soit pour arrêter votre itinéraire, choisir votre hôtel, vous familiariser avec les formalités douanières ou la réglementation de la circulation, connaître les réductions dans les théâtres et cinémas, consultez l'Annuaire. Prix : 1 fr. 50.

(1) Nos 3-4, 1920. — Un tiré à part de cette étude a paru sous le titre : *Le Différend des Wielingen*, et est en vente à la Librairie G. Van Campenhout, rue des Paroissiens, 22, Bruxelles.

Siège social :
44, rue de la Loi,
Bruxelles.

Organe bi-mensuel.
Tirage :
125,000 exemplaires



Cotisation : fr. 7.50 par an,
y compris le service
du Bulletin officiel.

Cotisation de famille :
Fr. 3.50
sans Bulletin officiel.

SOMMAIRE

La cathédrale de Tournai (Maurice Des Ombiaux)	289	Service des routes (J. D.)	304
Comment il faut visiter le port d'Anvers (Barth. Geefs)	290	Automobilisme (H. C.)	305
L'Abbaye de la Cambre (G. D. M.)	291	Visite des bassins d'Anvers et des installations du port (Georges Leroy)	308
Les Wielingen (Paul-A. Oudenne)	296	Excursion à Chèvremont, au fort de Chaudfontaine, à Dol- hain-Limbourg et au barrage de la Gileppe (Georges Leroy)	310
Une vacance dans les Hautes Fagnes (Georges Leroy)	298	La nouvelle carte de Belgique au 320,000 ^e a paru (Georges Leroy)	311
Addenda à l'Annuaire.	298	Le T. C. B. à Beverloo (G. L.)	311
Statues équestres (suite et fin) (Colonel E. Meuleman)	299	Variétés	311
Itinéraires dans la petite Suisse luxembourgeoise (F. As- pendius).	303		
Excursion à Nieupoort, Middelkerke et Ostende (G. L.)	303		
Guide de promenades aux environs de Liège (G. L.)	303		

Adresser la
CORRESPONDANCE (REDACTION : M. Georges Leroy, Rédacteur en chef du Bulletin, 44, rue de la Loi. Tél. Linthout 3434
ANNONCES : M. Francis Lauters, 98, rue du Méridien, Bruxelles. Tél. Brux. 9183.
ADMINISTRATION (tout ce qui ne concerne pas le Bulletin) : T. C. B., 44, rue de la Loi, Bruxelles.

Visitez la **GROTTE DE HAN**, la plus grande merveille naturelle de l'Europe.

Station : Rochefort. Six francs de réduction (12 francs au lieu de 18 francs) pour les membres du Touring Club, sur présentation de la carte de sociétaire, revêtue de la photographie, tant à la Grotte de Han qu'à celle de Rochefort.